

**PÔLE GARE** ■ L'impact environnemental du futur complexe a été évalué

## Une enquête publique lancée

Une nouvelle enquête publique a été lancée, mercredi 13 février, dans le dossier du futur complexe culturel et sportif, qui doit sortir de terre sur le Pôle gare de Chartres.

**Hélène Bonnet**

helene.bonnet@centrefrance.com

Cette nouvelle consultation est axée sur le volet environnemental du projet de complexe culturel et sportif. L'enquête publique fait suite à la décision du tribunal administratif, à Orléans, qui avait suspendu, en février 2018, le permis de construire délivré par la Ville de Chartres, le 10 juillet 2017, au profit de l'Agglomération Chartres Métropole.

L'association de défense du quartier de l'Épargne, à Chartres, avait déposé, le 11 janvier 2018, une demande de suspension du permis de construire du complexe, dans le cadre d'une procédure en référé.

Dans ses conclusions, la justice estimait que le projet aurait dû faire l'objet d'une évaluation environnementale, qui n'avait pas été produite au dossier de demande de permis de construire.

Une décision du Conseil d'État, datant de décembre 2017, a supprimé l'exception de ne pas avoir



**ÉQUIPEMENT.** Le coût de construction du futur complexe culturel et sportif du Pôle gare est estimé à 47 millions d'euros. DOCUMENT AGENCE D'ARCHITECTES GROUPE 6

besoin d'évaluation environnementale pour les salles susceptibles d'accueillir moins de 5.000 personnes.

### Les travaux préparatoires ont déjà commencé

Depuis, une évaluation environnementale du projet a été produite par Chartres Métropole. L'impact du projet sur le trafic routier, le stationnement, le bruit ou encore la qualité de l'air ont été passés

au crible. Cette étude est soumise à enquête publique, depuis le 13 février et jusqu'au 16 mars. Le dossier et un registre d'enquête publique sont consultables au guichet unique de la mairie (32 boulevard Chasles, à Chartres), du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures, et le samedi, de 9 heures à 12 h 30. Le public peut consigner ses observations sur ce registre ou les adresser par écrit. Le dossier peut, également, être téléchargé sur le site Internet de la Ville de Chartres.

Après cette étape, un nouveau permis de construire devrait être délivré par la Ville de Chartres.

Sur le terrain, les travaux préparatoires se poursuivent, rue Casanova, à Chartres, derrière le pont de Mainvilliers.

Le chantier de construction de l'équipement à proprement parler, qui devrait durer deux ans, pourrait démarrer fin 2019. ■

### INFO PLUS

**Permanences.** Le commissaire enquêteur recevra le public, lors de permanences, au guichet unique de la mairie (32 boulevard Chasles, à Chartres), mercredi 6 mars, de 14 à 17 heures, et samedi 16 mars, de 9 à 12 heures.

## AUJOURD'HUI

### CINÉMA

**LES ENFANTS DU PARADIS**, 13, place de la porte Saint-Michel, à Chartres (02.37.88.19.30).

**RALPH 2.0**. 11 h 15, 14 h 15, 22 heures. **3D**. 16 h 15, 19 h 30.

**ALL INCLUSIVE**. 11 h 15, 13 h 45, 16 heures, 20 h 05, 22 heures.

**ALITA - BATTLE ANGEL**. 13 h 40, 16 h 25, 19 h 40. **(3D)** 11 heures, 21 h 55.

**HAPPY BIRTHDAY 2 YOU**. 11 h 15, 13 h 40, 15 h 55, 20 h 10, 22 h 20.

**TOUT CE QU'IL ME RESTE DE LA REVOLUTION**. 20 h 10.

**LA DERNIERE FOLIE DE CLAIRE DARLING**. 13 h 40, 18 h 10.

**MOI, MAMAN, MA MERE ET MOI**. 11 h 15, 13 h 35, 20 h 05.

**NICKY LARSON ET LE PARFUM DE CUPIDON**. 11 h 15, 14 heures, 16 h 20, 19 h 25, 22 h 20.

**DRAGON 3, LE MONDE CACHÉ**. 11 h 15, 16 h 15, 18 h 05, 22 h 15. **3D**. 19 h 30.

**BORDER (VO)** 17 h 55.

**LA DERNIERE FOLIE DE CLAIRE DARLING**. 14 h 05, 18 h 10.

**LA FAVORITE (VO)**. 13 h 45, 15 h 30, 19 h 50.

**WILDLIFE UNE SAISON ARDENTE (VO)**. 15 h 50.

**UNE INTIME CONVICTION**. 13 h 30, 22 h 15.

**QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT**

**AU BON DIEU**. 11 h 15, 13 h 45, 17 heures, 20 heures, 22 h 20.

**MINUSCULE 2**. 11 h 15, 15 h 50.

**LA MULE**. 14 h 05, 22 h 10.

**YAO**. 11 heures.

**GLASS**. 21 h 50.

**CREED 2**. 22 heures.

**GREEN BOOK : SUR LES ROUTES DU SUD**. 11 heures, 16 h 40, 19 h 30.

**ASTERIX : LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE**. 18 h 10.

**LES INVISIBLES**. 17 h 50.

### PISCINES

L'Odysée, rue du Médecin-Général-Beyne. (02.37.25.33.33.) De 10 à 21 heures.

Espace aquatique Les Vauroux, 1, rue Salvador-Allende, Mainvilliers. (09.71.00.28.28). De 12 à 14 heures et de 17 heures à 19 h 30.

### MÉDIATHÈQUE L'APOSTROPHE

1, boulevard Maurice-Viollette. (02.37.23.42.00.) De 10 à 19 heures.

### EXPOSITIONS

**CHARTRES. De 9 h 30 à 19 heures (jusqu'au samedi 23 février).** La galerie de l'Esperluète accueille l'exposition L'Insu des Insus de Barbara d'Alessandrin. 10, rue Noël-Bailly.

**CHARTRES. De 9 heures à 17 h 30 (jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> mars).** Exposition de peintures de l'artiste G2L, 4, rue de la Porte-Drouaise.

.Jecomp.fr.

## BLOC-NOTES

### L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

■ **Siège.** 3, rue aux Ormes, 28000 Chartres.

Tél. 02.37.88.88.88.

■ **Rédaction locale.** Tél. 02.37.88.88.90 ; 02.37.88.89.93. chartres@centrefrance.com

■ **Abonnements.** Tél. 0.800.96.00.30 (service et appel gratuits).

### RÉGIE PUBLICITAIRE

■ **Publicité,** tél. 02.37.88.88.75.

3, rue aux Ormes, 28000 Chartres.

### URGENCES

**SAMU.** Tél. 15.

**EDF.** Tél. 09.726.750.28.

**Gaz.** Tél. 0.810.28.27.26.

**SYNELVA ÉLECTRICITÉ.** 24 heures/24.